

DEC213744INSHS

Décision portant nomination de M. Grégoire Rota-Graziosi aux fonctions de directeur et de M. Simone Bertoli aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°6587 intitulée « Centre d'Études et de Recherches sur le Développement International- CERDI ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC201509DGDS en date du 18 décembre 2020 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 6587 intitulée « Centre d'Études et de Recherches sur le Développement International- CERDI » et nomination de M. Grégoire Rota-Graziosi aux fonctions de directeur par intérim et de M. Simone Bertoli aux fonctions de directeur adjoint par intérim de cette unité ;

Vu la décision DEC212687INSHS en date du 16 novembre 2021 portant nomination de M. Grégoire Rota-Graziosi aux fonctions de directeur par intérim et de M. Simone Bertoli aux fonctions de directeur adjoint par intérim de cette unité, et ce jusqu'au 31 décembre 2021 ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire du CERDI en date du 1^{er} décembre 2020 ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

I. A compter du 1^{er} janvier 2022, M. Grégoire Rota-Graziosi, Professeur des universités à l'Université Clermont-Auvergne, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche n° 6587 intitulée « Centre d'Études et de Recherches sur le Développement International- CERDI », jusqu'au terme du mandat de l'unité.

II. A compter du 1^{er} janvier 2022, M. Simone Bertoli, Professeur des universités à l'Université Clermont-Auvergne, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

— 6 JAN. 2022

Le président - directeur général
Antoine Petit

